

# Du chantier de la fusion au défi de l'adaptation

Certains des membres du Conseil sont là « depuis le début », d'autres viennent d'arriver, tous s'engagent pour la pérennité de l'institution. Portraits.

## Pierre-Angel Piasenta 1

Secteur management, co-propriétaire du Zoo des Marécottes

« Mon implication dans cette aventure remonte à l'époque où je présidais Salvan et faisais partie du comité du home Le Chalet, situé sur notre commune. Par la suite, Le Chalet a fusionné avec La Miolaine pour donner Domus. Sans cela, ces deux institutions auraient certainement disparu. Cette fusion a été un vaste chantier, que Philippe Besse a piloté avec intelligence. Aujourd'hui, la Fondation Domus est reconnue, son assise est forte. Hormis mes compétences en matière d'assurances, de management et mon réseau, je pense avoir joué, et joue encore, un rôle fédérateur. »

## Célia Darbellay 2

Secteur juridique, avocate-notaire, Martigny

« Arrivée dans ce conseil en 2016, je suis impressionnée par la variété des questions abordées (santé, ressources humaines, aménagement du territoire, etc.). L'ensemble du personnel est très investi dans sa mission et cultive une atmosphère agréable, qu'on ressent fortement lors de la kermesse annuelle, un vrai beau moment de rencontre. »

## Benoît Bender 3

Secteur financier et économique, expert fiduciaire diplômé à la Fiduciaire Bender SA

« Le chantier qui a donné naissance à Domus nécessitait des compétences dans le domaine financier, raison pour laquelle j'ai été sollicité. Je coache aujourd'hui encore l'institution dans ce domaine, et lui fais profiter de mon important réseau politique. Une mission que je prends à cœur, car tout ce qui touche à l'humain est beau en soi. »



## Jean-Paul Revaz 4

Secteur politique et stratégique, retraité

« Membre du Conseil de La Miolaine, à La Tzoumaz, j'ai naturellement suivi l'aventure avec Domus. Un souvenir difficile ? Lorsque les salaires de décembre, à l'époque de La Miolaine, n'avaient pas pu être payés... Fort heureusement, aujourd'hui, la Fondation est une institution saine et pérenne, tant pour ses résidents qu'au niveau financier. »

## André Brouchoud 5

Secteur psychiatrique et santé mentale, infirmier cadre

« Du Chalet à Domus, j'ai suivi l'évolution de l'institution et les nombreux changements auxquels elle a su faire face. Dans ce contexte, je prends plaisir à apporter mes compétences professionnelles dans les réflexions et décisions relatives aux soins et à la gouvernance. »

## Frédéric Luy 6

Secteur social et curatelles, responsable administratif auprès du Service intercommunal de la curatelle, Martigny

« Comme j'accompagne dans le cadre de mon travail des résidents de Domus, j'ai tout naturellement rejoint son Conseil de fondation en 2016. J'y apporte un autre éclairage, celui des pensionnaires. Un regard décalé renforcé par le fait que je suis papa d'un enfant atteint d'une maladie génétique rare. Cette première année a été intense. L'esprit des collaborateurs est positif, on le sent notamment lors du souper du personnel. »

## Nos défis pour demain

**S'adapter, se développer, réseauter et se battre**

**Adapter en permanence les structures et les prestations** de l'institution et poursuivre notre développement. L'agrandissement programmé du foyer d'Ardon répond au vieillissement de la population et à la complexification des situations.

Intensifier nos efforts pour **renforcer le maintien à domicile** via nos prestations de suivi, mais aussi en **développant notre réseau de partenaires externes**. Car la demande explose... La maladie psychique est le mal du siècle, mais la pression sur les coûts ne faiblit pas. Les finances de l'Etat ne sont pas illimitées.

**Continuer à placer l'humain au centre** en cultivant un cadre de travail agréable, malgré des exigences de plus en plus élevées en matière de gestion, d'économicité et de responsabilité.

**La réhabilitation psychosociale doit avoir sa place dans notre système de santé.** Au bénéfice d'un mandat de prestations du canton, Domus peut aujourd'hui accompagner les personnes trop abimées pour vivre seules et pas assez pour vivre durablement en hôpital. Mais jusqu'à quand ? Peut-on vraiment faire dépendre leur prise en charge du « politique » ?

FONDATION  
**Domus**

Institution valaisanne de  
réhabilitation psychosociale



Système de management  
qualité pour les institutions  
pour handicapés



Système de management  
qualité certifié



Entreprise formatrice

FONDATION DOMUS – Centre administratif  
Route du Simplon 31, Case postale 135, CH-1957 Ardon (VS)  
Tél. +41 (0)27 205 75 00 – Fax +41 (0)27 205 75 09  
contact@fondation-domus.ch – [www.fondation-domus.ch](http://www.fondation-domus.ch)